

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 13 janvier 1994

LETTRE DU 13 JANVIER 1994

Chères Collègues et chers Collègues,

Il n'y a pas d'erreur: l'hiver est bel et bien arrivé avec ses froids nordiques (ils ne gagneraient que peu de choses à être sibériens!), ses ciels tout bleus et ses neiges étincelantes. Et dire que tout cela se passe en période d'intensification de l'« effet de serre »!

Le temps, dans sa course inexorable, continue de laisser de côté les collègues arrivés au terme de leur voyage. Cette fois, nous déplorons deux mortalités survenues à la fin de l'automne. Il s'agit, tout d'abord, du professeur Adolphe Roy, décédé le 19 novembre dernier. Membre du corps professoral du Département de sciences biologiques pendant plus de 20 ans, le professeur Roy s'est intéressé à la physiologie comparée puis à la biométrie. Il a poursuivi même après sa retraite des travaux dans le domaine de logiciels permettant des études statistiques de divers corpus biologiques.

Le deuxième cas de décès est celui du professeur Youssef Hajjar du Département d'études classiques et médiévales de la Faculté des arts et des sciences survenu le 2 décembre 1993. Antérieurement à la création de ce département, le professeur Hajjar avait oeuvré en archéologie au Département d'études anciennes et modernes. Retraité depuis juin 1993 le professeur Hajjar, en apparente bonne santé, poursuivait ses travaux de recherche à Munich. Des collègues travaillent présentement à la rédaction de courts textes, en hommage aux disparus, qui paraîtront dans l'un ou l'autre des prochains numéros de FORUM.

Le Comité de retraite se saisira, vendredi le 14 janvier, des textes incorporant les modifications au règlement du Régime de retraite de l'Université découlant des décisions prises récemment, notamment, au sujet des indexations des pensions. Le Conseil de l'Université devrait statuer sur ce document dans un futur très prochain. Le Service des avantages sociaux en étroite collaboration avec les actuaires conseils procède à la préparation des documents requis pour que les indexations puissent être versées dans les meilleurs délais. L'on est confiant d'arriver à temps pour incorporer les indexation au chèque du 1^{er} mars prochain. Je vous confirmerai le tout dès que possible.

Le Trésorier, ayant constaté que près de 70 personnes ont versé leur cotisation annuelle (20\$) pour l'exercice 1993-1994, m'a demandé de préciser le statut de chaque membre

à ce sujet. Tout au bas de cette missive vous pourrez vérifier si vous êtes toujours en règle avec votre Association. Sinon, prenez les mesures qui s'imposent et rassurez votre Trésorier. L'enveloppe pré-adressée ci-jointe vous aidera à le retrouver plus efficacement.

Les déjeuners du 3^e jeudi du mois de 12:00 à 14:00 à La Lucarne (1030 Laurier ouest) sont encore à l'horaire ... et deviennent de plus en plus populaires. Les dates à retenir: 20 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril et 19 mai.

Je vous salue bien amicalement

Le Président
Jacques St-Pierre
JSP/fsp

En règle
oui..... non..... ne s'applique pas.....